



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-82
ISBN 0-660-60122-2



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Message du Ministre

Le Portefeuille de l'Industrie : Partenariats et innovation, facteurs d'emploi et de croissance

La Diversification de l'économie de l'Ouest Canada est membre du Portefeuille de l'Industrie. Dans la poursuite de son mandat, qui est de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest canadien, DEO se concentre sur l'établissement d'un Réseau de service intégré offrant accès à une gamme complète de services du gouvernement fédéral aux petites entreprises et aux entrepreneurs par l'entremise de 90 points de services situés dans des communautés rurales et urbaines de l'Ouest du Canada. DEO élabore et offre également des services ciblés visant des besoins de développement économique spécifiques. Ceci a pour résultat d'adapter les programmes nationaux à des conditions régionales dans l'Ouest du Canada. Le ministère joue un rôle important dans l'aide à l'adaptation économique des communautés et représente le point de vue de l'Ouest dans le processus national de prises de décisions.

Grâce aux efforts concertés de ses organismes membres, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et augmenter les revenus des particuliers. Il réunit les principaux ministères et organismes chargés des sciences et de la technologie, du développement régional, des services axés sur le marché, et de la politique microéconomique. En regroupant ainsi ces ministères et organismes, le gouvernement du Canada a voulu favoriser l'innovation dans tous les secteurs ainsi que le partenariat entre les membres du Portefeuille, le secteur privé et d'autres parties intéressées.

En ma qualité de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, je privilégie les activités qui aideront les Canadiens et les Canadiennes à entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle. Par

l'intermédiaire du Portefeuille, je veille à ce que les entreprises et les industries canadiennes disposent des meilleurs outils possibles et de bonnes conditions pour innover, croître, affronter la concurrence et créer des emplois.

Portefeuille de l'Industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada
- Bureau fédéral de développement régional (Québec)
- Commission du droit d'auteur du Canada
- Conseil canadien des normes
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
- Conseil national de recherches du Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

Axée sur le virage technologique des années 1990, l'économie mondiale est riche à la fois en promesses et en défis. Pour conserver leurs atouts et leurs marchés, tout en s'ouvrant de nouveaux horizons, les Canadiens et les Canadiennes doivent innover. Il leur faut acquérir et mettre à profit les techniques de pointe et les compétences indispensables dans l'économie du savoir, accroître la capacité d'exportation des entreprises et des industries, augmenter la part de l'investissement international détenue par le Canada, et faire en sorte que la population dans son ensemble, surtout les jeunes, participe pleinement à la nouvelle économie. Pour atteindre ces objectifs, les entreprises, les administrations publiques et la population doivent travailler en étroite collaboration.

Pour assurer la réussite économique du Canada aujourd'hui et dans l'avenir, le Portefeuille de l'Industrie met tout en œuvre pour :

- promouvoir l'innovation scientifique et technologique;
- aider les entreprises à croître, en leur fournissant informations, conseils et appui financier;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

L'innovation est la clé du succès dans l'économie mondiale. L'adoption de techniques et de procédés nouveaux et la créativité permettent aux industries établies de demeurer compétitives, tout en pénétrant de nouveaux marchés et en profitant de ceux qui prennent de l'expansion. Par sa stratégie novatrice d'investissement dans le développement technologique, le Portefeuille de l'Industrie travaille en étroite collaboration et partage les risques avec le secteur privé. Il fait aussi des investissements stratégiques afin d'augmenter les ressources intellectuelles du Canada et de contribuer à l'avancement des connaissances.

Le Portefeuille de l'Industrie aide les entreprises canadiennes à accentuer leur avantage concurrentiel et leur capacité de croissance. Il cherche tout particulièrement à renforcer les petites et moyennes entreprises, qui sont la clé de voûte de l'économie canadienne.

Le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle crucial : il garantit l'ouverture et l'efficacité du marché, en fixant des « règles du jeu » claires et équitables. Ce faisant, il appuie l'activité commerciale tout en protégeant les intérêts des consommateurs et des investisseurs.

Grâce à sa vaste gamme d'activités, le Portefeuille de l'Industrie contribue à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à hausser le niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes de toutes les régions du pays, aujourd'hui et dans l'avenir.

Le ministre de l'Industrie,

John Manley

Préface

Le présent document offre au Parlement un compte rendu de la façon dont les ressources qu'il a votées ont été ou seront dépensées. À ce titre, il sert à rendre des comptes à différents niveaux de détail pour répondre aux besoins de ses utilisateurs.

Pour 1997-1998, la partie III se présente sous une forme nouvelle visant à établir clairement une distinction entre l'information relative à la planification et les données sur le rendement, et à mettre l'accent sur les plans à long terme, de grande envergure, et le rendement des ministères.

Le rapport comprend quatre sections :

- résumé du secrétaire d'État;
- plan ministériel;
- résultats du Ministère;
- renseignements supplémentaires.

Il convient de noter que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans le présent document doit être mesurée en équivalents temps plein (ETP).

Le lecteur constatera également qu'un nouveau cadre de planification interne a été adopté, bien que le Budget des dépenses ne porte actuellement que sur un seul secteur d'activité du Ministère, le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. En vertu de ce cadre, les activités ministérielles sont regroupées sous trois secteurs d'activité et quatre principaux secteurs d'exécution du programme.

Table des matières

I. Résumé du secrétaire d'État	3
II. Plan ministériel	
A. Aperçu des plans ministériels	5
B. Survol du Ministère	
Rôles et responsabilités	6
Organisation et composition du Ministère	6
Objectifs et priorités	9
Planification des ressources	14
C. Détails sur les secteurs d'activité et les principaux secteurs d'exécution du programme	
Objectifs des secteurs d'activité et des principaux secteurs d'exécution du programme	15
Contexte de fonctionnement et principales initiatives	19
Détails financiers	20
III. Résultats du Ministère	
A. Sommaire des résultats du Ministère	22
B. Faits saillants sur la prestation des services en 1996-1997	23
IV. Renseignements supplémentaires	28

I - Résumé du secrétaire d'État

Au cours de la dernière année, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) a complètement changé d'orientation. De 1987, année de sa création, à 1995, DEO s'est attaché surtout à fournir un soutien financier — principalement sous forme de prêts sans intérêt — à des entreprises canadiennes de l'Ouest, dans le but de diversifier l'économie de cette région et de faire en sorte qu'elle soit moins tributaire des industries du secteur primaire. Maintenant, DEO s'efforce plutôt d'offrir un service intégré aux petites entreprises en utilisant, lorsque cela est adéquat, des partenariats innovateurs avec le secteur privé. Les partenariats visent à aider les petites entreprises à réussir dans l'économie en évolution. Ces nouveaux partenariats ont pour but d'améliorer l'accès à des capitaux du secteur privé, d'améliorer l'accès à l'information concernant spécialement les petites entreprises et de développer de nouvelles relations de travail avec d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé pour mettre en oeuvre des politiques cadres et des initiatives pour tout l'Ouest, dans le but d'améliorer l'environnement économique et les possibilités pour la petite entreprise. Le mandat reste le même : parrainer la croissance et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Deux années auparavant, DEO comptait quatre points de service, avec un bureau régional situé dans chacune des provinces de l'Ouest. Depuis lors, suite à la prise de responsabilité des Sociétés d'aide au développement des collectivités, des Centres de services aux entreprises du Canada et de la création des Centres de services pour les femmes entrepreneurs, DEO s'est développé en un réseau toujours en expansion de 90 points de service dans l'ouest du Canada. La pierre angulaire de la stratégie de prestation de services de DEO est la mise sur pied de ce réseau de services, forme de partenariat entre les centres de services aux entreprises dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées de l'Ouest. Mettant à profit les points forts de chacun des organismes partenaires, ce réseau offre un éventail complet de services aux petites entreprises et en améliore l'accessibilité dans les petites communautés de l'Ouest. DEO s'efforce activement d'intégrer la prestation de services aux entreprises par les administrations fédérales, provinciales et municipales et le secteur privé. Ces efforts ont pour but de déterminer les services les plus utiles à la petite entreprise, d'améliorer la qualité de la prestation de ces services, et de faciliter l'accès à cette gamme complète de services à une plus vaste clientèle.

DEO est aussi chargé de l'exécution, à l'échelle régionale, des programmes nationaux de développement économique, y compris les initiatives spéciales à l'appui des programmes d'adaptation économique destinés aux collectivités qui sont aux prises avec des difficultés économiques particulières. Ainsi, DEO a fourni une aide aux collectivités qui ont dû faire face à la fermeture ou à la privatisation d'installations fédérales, y compris des bases militaires et des installations scientifiques et de transport. De même, grâce au Programme des travaux d'infrastructure, DEO aide des collectivités de l'Ouest à construire ou à rénover des installations essentielles et à stimuler l'emploi dans leur région.

DEO joue un autre rôle stratégique en vertu de son mandat, à savoir encourager les partenariats entre les organismes des secteurs public et privé afin de répondre aux besoins économiques de l'Ouest canadien. Mentionnons tout particulièrement les partenariats que DEO a créés avec des institutions financières privées pour rendre accessibles les prêts de sources privées aux secteurs économiques traditionnellement négligés par les marchés financiers commerciaux et qui présentent pourtant un potentiel élevé de croissance. Tel qu'il est mentionné sous la rubrique Services de financement, huit fonds d'emprunt ont été établis en partenariat jusqu'à présent.

Par ailleurs, le Ministère a mis sur pied de nombreux partenariats, ou s'est joint à des partenariats existants, pour régler des problèmes de compétitivité dans l'Ouest, en particulier dans des secteurs vitaux. Grâce à ces investissements, DEO espère contribuer, de concert avec d'autres organismes du portefeuille de l'Industrie, à la réalisation des objectifs du Programme : emploi et croissance, notamment :

- créer un climat favorable à la croissance des petites entreprises;
- encourager la mise au point et l'application de nouvelles technologies;
- améliorer les débouchés pour la jeunesse canadienne;
- accroître le nombre d'entreprises de l'Ouest sur le marché international.

Dans le cadre de son mandat général, qui est de promouvoir le développement économique, DEO participe à la mise en oeuvre des stratégies gouvernementales de développement des collectivités rurales, des communautés autochtones et des groupes linguistiques minoritaires. À l'aide de partenariats novateurs, DEO améliore les services à la petite entreprise dans un environnement de dépenses publiques de niveaux considérablement réduits.

Les défis sont nombreux, et il nous reste beaucoup à faire. Je suis convaincu, toutefois, que les orientations générales énoncées par le gouvernement sont les bonnes : réduire les subventions aux entreprises; améliorer et diversifier la qualité des services gouvernementaux; permettre aux collectivités de participer directement à la prise de décisions concernant les services gouvernementaux offerts. DEO est en train de mettre en oeuvre ces politiques tout en menant à bien sa mission originale qui est d'aider à développer et à diversifier l'économie de l'Ouest canadien.

Secrétaire d'État
(Diversification de l'économie de l'Ouest)

II - Plan ministériel

A. Aperçu des plans ministériels

Diversification de l'économie de l'Ouest favorise le développement économique de l'Ouest canadien en offrant des services aux petites entreprises; en appuyant les initiatives et les alliances stratégiques; en s'occupant de l'exécution, à l'échelle régionale, des programmes nationaux de développement économique; et en tenant compte des intérêts et des préoccupations de cette région dans la prise de décisions de portée nationale. La section qui suit décrit les trois catégories de secteurs d'activité et les quatre principaux secteurs d'exécution du programme.

Secteurs d'activité

Services de financement : contribuer à faciliter l'accès des petites entreprises au financement aux fins d'expansion, y compris aux fonds d'emprunt de DEO établis en partenariat avec des institutions financières du secteur privé, et à d'autres formes de soutien nécessaires pour aider les entrepreneurs à trouver d'autres sources de capitaux.

Services d'information : développer des produits et des services d'information adaptés aux besoins des petites entreprises de l'Ouest canadien, ainsi que des stratégies destinées à élargir l'accès à l'information sur les marchés de l'Ouest.

Services aux entreprises ciblés : offrir, en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, des services aux entreprises qui répondent aux besoins des petites entreprises de l'Ouest canadien, notamment aider à l'élaboration des plans d'affaires, préparer un plus grand nombre de petites entreprises à se lancer dans l'exportation sur le marché international, accroître le réservoir de fournisseurs de l'Ouest capables d'exécuter des marchés publics, et favoriser les nouvelles initiatives visant à simplifier la réglementation applicable aux entreprises.

Principaux secteurs d'exécution du programme

Partenariats en matière de services : créer de nouveaux partenariats afin de mieux intégrer la prestation de services gouvernementaux aux petites entreprises grâce à la mise sur pied du Réseau de services et d'autres partenariats qui facilitent la prestation d'autres services gouvernementaux par l'intermédiaire du Réseau.

Initiatives stratégiques : établir des alliances industrielles et des partenariats entre les secteurs public et privé afin d'accroître la compétitivité des entreprises de l'Ouest, y compris conclure des ententes tripartites de coopération en matière

de développement économique dans les grands centres urbains et des ententes fédérales-provinciales de développement économique.

Programmes nationaux : veiller à l'exécution de programmes nationaux de développement économique adaptés au contexte de l'Ouest canadien, y compris les initiatives spéciales d'adaptation économique dans les collectivités.

Programmes hérités : administrer un vaste portefeuille de prêts consentis en vertu de programmes antérieurs et d'initiatives nouvelles, tout en maintenant un équilibre entre l'aide au développement économique et l'optimisation du processus de recouvrement des gouvernementaux prêts non remboursés.

Le Ministère continue de remplir d'autres aspects de son mandat, c'est-à-dire représenter les intérêts de l'Ouest dans la prise de décisions nationales — y compris les décisions liées aux politiques, aux programmes et aux approvisionnements — et servir de source d'informations de première main et de services-conseils pour faciliter les relations fédérales-provinciales.

B. Survol du Ministère

Rôles et responsabilités

DEO a pour mandat de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest canadien; de coordonner les activités fédérales de développement économique dans l'Ouest; et de représenter les intérêts de l'Ouest dans la prise de décisions nationales (voir *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1987*).

Le Ministère fait également partie du portefeuille de l'Industrie, dont le mandat est de soutenir le Programme : emploi et croissance du gouvernement. En participant à la réalisation de l'objectif du portefeuille en matière d'emploi et de croissance, DEO contribue à la promotion des petites entreprises de l'Ouest, à l'expansion des activités commerciales, au développement de l'esprit d'entreprise et des débouchés professionnels chez les jeunes, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application de nouvelles technologies. En outre, le Ministère joue un rôle de pivot dans la prestation de services intégrés aux petites entreprises, conformément aux orientations énoncées dans le Budget de février 1995, qui enjoignait les organismes régionaux d'offrir un « guichet unique d'accès ». Dans la recherche de cet objectif, le ministère a pour stratégie d'offrir un « guichet unique d'accès » à une gamme complète de services à la petite entreprise, par l'entremise de partenariats de prestation de services conclus avec d'autres agences gouvernementales et les programmes de DEO conçus pour compléter ces services.

Organisation et composition du Ministère

L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton (Alberta), dans les mêmes locaux que le bureau régional de l'Alberta. On compte trois autres bureaux régionaux

aménagés dans chacune des autres provinces de l'Ouest, soit à Winnipeg, Saskatoon et Vancouver. Le bureau ministériel, lui, se trouve à Ottawa.

Sous la direction d'un sous-ministre adjoint, épaulé par un secrétariat compétent, chaque bureau exerce un leadership fonctionnel à l'égard d'au moins un secteur d'activité ou d'exécution du programme :

Sous-ministre adjoint, Alberta	Partenariats en matière de services Initiatives stratégiques
Sous-ministre adjoint, Manitoba	Services de financement
Sous-ministre adjoint, Saskatchewan	Services d'information
Sous-ministre adjoint, Colombie-Britannique	Services aux entreprises ciblés
Sous-ministre adjoint principal, Ottawa	Programmes nationaux Programmes hérités

Les sous-ministres adjoints des régions sont également chargés de l'exécution de tous les programmes et services de DEO, ainsi que de la gestion axiale de tous les services administratifs et techniques régionaux. Le sous-ministre adjoint principal est responsable des directions suivantes : Politique, Planification et Retombées industrielles et régionales; Communications, Marketing et Consultations; Services à la haute direction; et Finances, Gestion de l'information, Accès à l'information. La Gestion des ressources humaines, les Services juridiques et la direction de la Vérification et de l'Évaluation relèvent directement du sous-ministre.

Le Ministère relève du ministre de l'Industrie, qui est aidé dans ses fonctions par le secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest).

Comme souligné ci-dessus, le ministère a étendu la portée des services du gouvernement fédéral à la petite entreprise par l'entremise de partenariats avec d'autres agences fédérales et des organismes installés dans les communautés. Ces partenariats aident à utiliser davantage les ressources humaines du gouvernement et font la promotion des meilleures pratiques en offrant un guichet unique d'accès aux services à la petite entreprise.

Le tableau 1 décrit les composantes du portefeuille de l'Industrie, le tableau 2 donne l'organisation de base de Diversification de l'économie de l'Ouest, et le tableau 3 décrit le réseau de prestation de services de DEO dans l'Ouest du Canada.

Tableau 1 - Portefeuille de l'Industrie

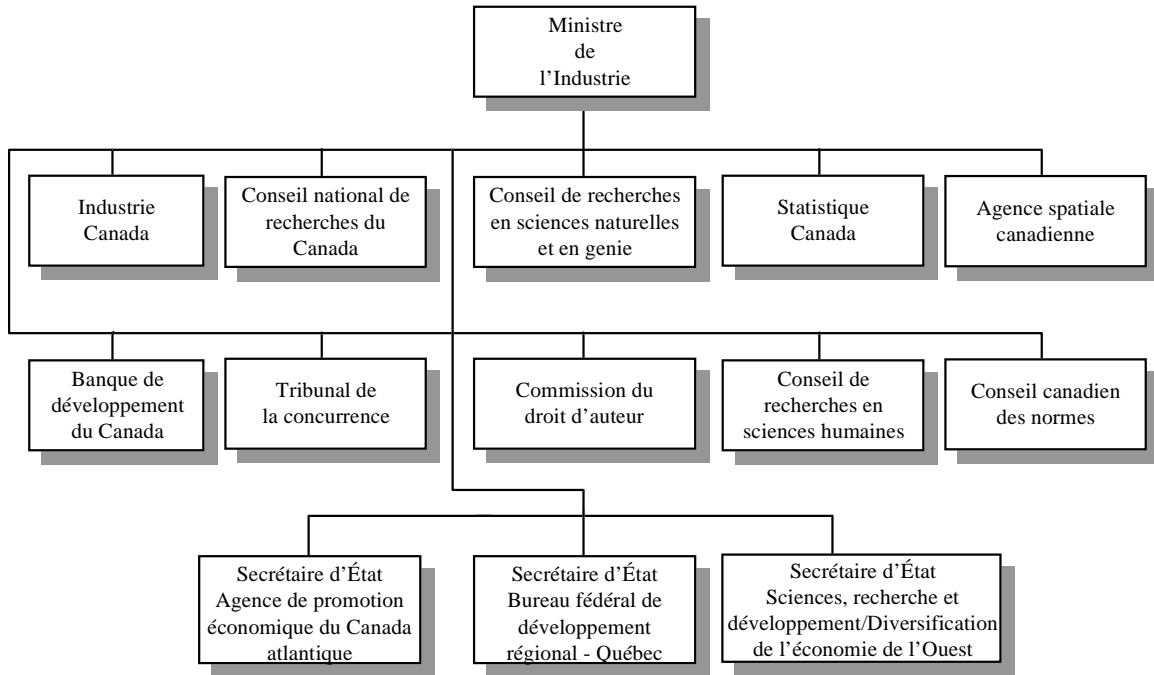


Tableau 2 - Organisation de base de Diversification de l'économie de l'Ouest

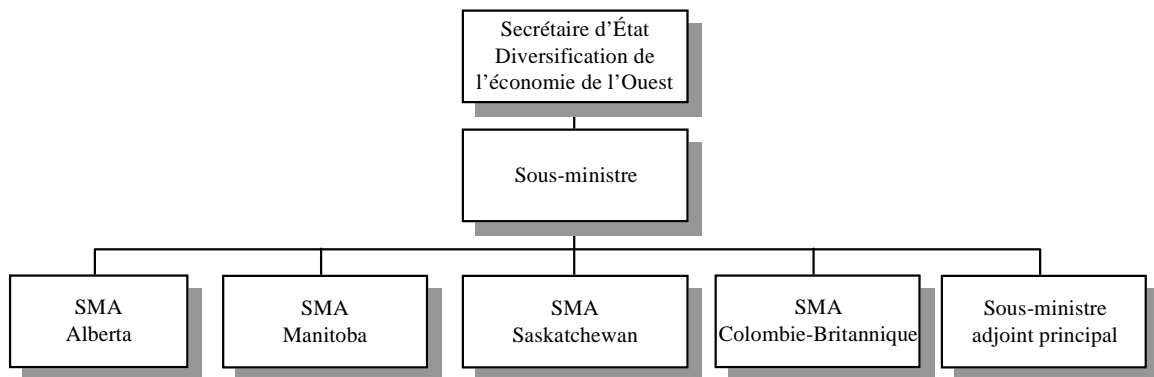
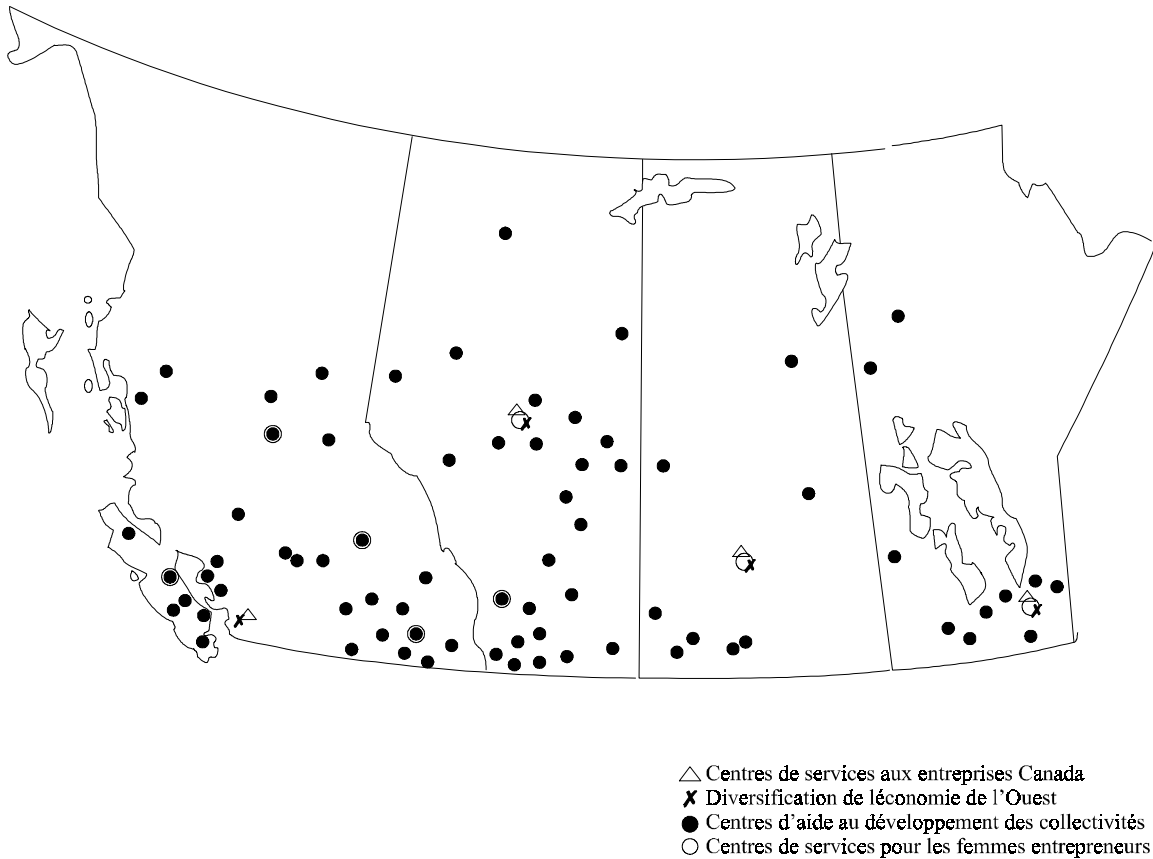


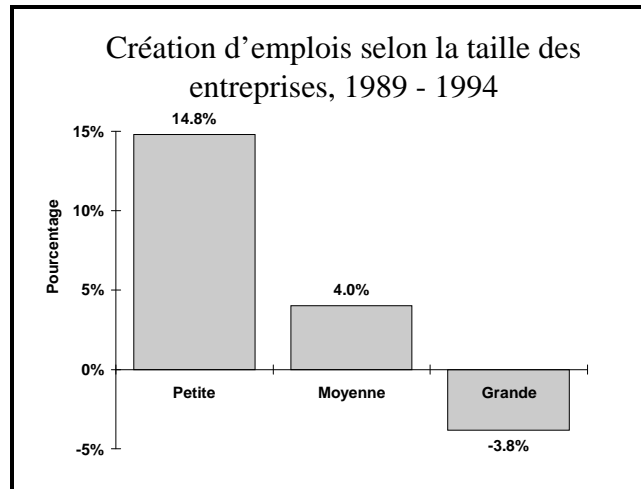
Tableau 3 - Réseau de prestation de services de DEO



Objectifs et priorités

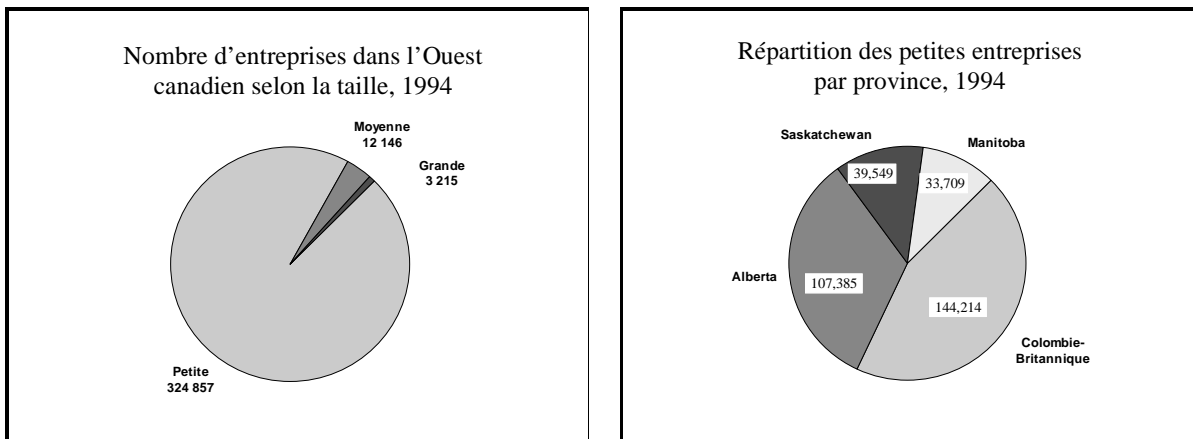
Le Ministère concentre ses activités sur la petite entreprise, un moteur important de la création d'emplois dans l'Ouest canadien. De 1989 à 1994, l'emploi au sein des petites entreprises de cette région a connu une hausse de plus de 14 p. 100. Par contre, il ne s'est accru que de 4 p. 100 au sein des moyennes entreprises et a chuté dans les grandes entreprises. Le tableau 4 illustre la capacité de création d'emplois des petites, moyennes et grandes de entreprises de 1989 à 1994.

Tableau 4 - Création d'emplois au sein des petites entreprises



Dans l'Ouest, les petites entreprises sont beaucoup plus nombreuses que les moyennes et les grandes entreprises, comme le montre le tableau 5. Cette réalité est la même dans toutes les provinces du Canada, ce qui confirme l'importance de la petite entreprise dans l'économie.

Tableau 5 - Création d'emplois au sein des petites entreprises



Les besoins des petites entreprises ont été explorés dans le cadre d'études et de consultations exhaustives, dont les suivantes :

- "Commitment to Small Business - A Discussion Paper", ministère de la Petite entreprise, du Tourisme et de la Culture de la Colombie-Britannique, 1993
- Des barrières à abattre : Sommaire des principales constatations du projet « Visez le million » et recommandations d'action, Chambre de Commerce du Canada, 1994

- Franchir les obstacles - Bâtir notre avenir : rapport du Comité de travail sur les PME, un groupe de travail constitué de représentants de petites entreprises et créé par les ministres de l'Industrie et des Finances pour recommander les activités qui devraient être entreprises pour soutenir la croissance continue du secteur de la petite entreprise, 1994
- Pour financer le succès de la PME : rapport du Comité permanent de l'industrie, 1994
- "Evaluation and Regionalization Studies on the Canada/BC Business Service Centre", 1995

Ces études et consultations ont permis de définir les besoins des petites entreprises. On a regroupé ces besoins en six grandes catégories :

Accès aux capitaux - Pour toutes sortes de raisons mais surtout du fait de leur taille, les petites entreprises ont de la difficulté à obtenir du financement par emprunt ou par action, et ce problème est encore plus criant pour les entreprises à base de connaissances dotées d'avoirs moins solides;

Accès aux marchés - Elles sont relativement rares les petites entreprises de l'Ouest qui connaissent les marchés internationaux et qui sont prêtes à se lancer dans l'exportation. Pourtant, ces marchés offrent des possibilités appréciables de croissance et de création d'emplois;

Accès à l'information - Handicapées par un manque de ressources financières et de temps, les petites entreprises n'ont souvent pas conscience de toutes les sources d'information et de services-conseils qui sont à leur disposition, et ont du mal à se retrouver dans tous les services gouvernementaux;

Accès à l'innovation - De la même façon, la compétitivité des petites entreprises canadiennes dans un marché en pleine mondialisation dépend de leur capacité de développer et d'adopter de nouvelles technologies;

Accès aux compétences - Les petites entreprises disposent rarement des ressources nécessaires pour vraiment investir dans la formation. Pourtant, leur croissance dépend fortement des compétences de leurs dirigeants et d'un personnel formé;

Climat favorable aux entreprises - Il repose en partie sur la qualité et l'accessibilité des services gouvernementaux, et sur le l'administration de la réglementation.

L'objectif principal du Ministère est d'essayer d'offrir aux petites entreprises un éventail de services qui répondront à ces besoins. L'idée est donc de mettre en oeuvre des programmes spécifiquement adaptés au contexte de l'Ouest canadien et de créer des partenariats avec d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement, des organismes bénévoles et des entreprises privées. Le Ministère veut fournir des services intégrés aux petites entreprises.

Pour relever le défi de l'accès au financement, le Ministère a établi, avec des banques commerciales et d'autres institutions financières, des partenariats novateurs qui ouvrent aux petites entreprises la possibilité d'obtenir des prêts malgré leur petite taille et les risques qu'elles peuvent présenter. Sur le marché traditionnel, ces facteurs suffisaient à entraver l'accès des petites entreprises aux marchés financiers du secteur privé. DEO cherche à augmenter le financement accordé par le secteur privé à la petite entreprise dans les industries qui revêtent une importance stratégique dans l'Ouest, mais qui ont souffert jusqu'à présent de l'inadéquation des marchés financiers.

D'autre part, le Réseau de services du Ministère accorde un soutien aux mécanismes communautaires de micro-prêts dont le rôle est d'encourager l'entrepreneuriat et le travail autonome à l'échelle locale. Ce soutien, le Réseau l'assure principalement par la voie des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Centres de services pour les femmes entrepreneurs (CSFE). Les SADC sont des organismes indépendants, installés dans de petites collectivités et régis par des conseils d'administration formés de bénévoles sélectionnés parmi les gens d'affaires de la région. Elles ont pour mandat de fournir des services aux petites entreprises et de stimuler le développement économique de la collectivité. Les CSFE sont aussi des organismes indépendants de services à la petite entreprise, créés et financés par DEO pour aider les femmes entrepreneurs à surmonter les obstacles particuliers auxquelles elles se heurtent quand elles cherchent du financement auprès du secteur privé. Elles les renseignent aussi sur les marchés.

Enfin, le Ministère facilite l'accès des petites entreprises au financement en leur fournissant de l'information et des conseils sur d'autres sources de financement, des conseils sur l'élaboration de plans d'entreprises, de l'aide en vue de l'évaluation indépendante de nouvelles technologies, et d'autres formes d'assistance.

En ce qui concerne les difficultés de l'accès aux marchés, le Ministère travaille de concert avec d'autres partenaires du portefeuille de l'Industrie et d'Équipe Canada afin d'offrir des services intégrés de soutien au commerce. En particulier, l'objectif du Ministère est d'accroître le nombre de petites entreprises de l'Ouest canadien engagées activement dans le commerce international, en faisant la promotion des exportations et en appuyant la formation. Le Ministère fournit aussi de l'information et de la formation sur la manière d'accéder aux marchés d'approvisionnement du secteur public, dans l'espoir d'élargir le marché des petites entreprises, et appuie des projets plurilatéraux de développement de marchés internationaux pour les produits et les services de l'Ouest canadien par l'entremise du Programme des initiatives stratégiques.

Les petites entreprises ont plus de difficulté à accéder à l'information sur les services gouvernementaux. Pourtant, un meilleur accès à l'information sur les marchés - les nouveaux marchés, les exigences réglementaires, la planification d'entreprise et autres - présenterait l'avantage de renforcer la compétitivité des entreprises de l'Ouest. Pour répondre à ces besoins, le Ministère cherche à élargir l'accès à l'information du secteur public et à mettre au point des produits et des services adaptés aux besoins des entreprises de l'Ouest.

En guise de soutien à l'innovation, le Ministère a mis sur pied le Programme des initiatives stratégiques qui favorise les consortiums et les alliances dans le secteur privé; des partenariats public - privé, avec la collaboration, le cas échéant, des universités, et la commercialisation et la diffusion de la technologie de l'Ouest. Les partenariats de financement des prêts dont nous avons parlé ci-dessus visent surtout les nouveaux secteurs technologiques qui jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois et la croissance économique, mais qui doivent surmonter des obstacles importants quand ils cherchent à obtenir un financement du secteur privé.

Pour répondre aux besoins de perfectionnement des petites entreprises, le Ministère se contente d'offrir des services d'information, ce qui comprend la prestation de conseils sur les possibilités de formation et de soutien financier, d'organiser des séminaires sur le perfectionnement à l'intention de fournisseurs, et d'initier les futurs exportateurs.

Le Ministère s'efforce de régler les problèmes liés à la réglementation gouvernementale et à l'accès amélioré aux services gouvernementaux qui ont été cernés lors de consultations avec des petites entreprises et auxquels il est fait allusion sous la rubrique « climat favorable aux entreprises ». Pour ce faire, il crée des partenariats visant l'intégration des services aux petites entreprises et met sur pied des projets interministériels et intergouvernementaux pour simplifier la réglementation touchant les entreprises, y compris l'inscription au registre du commerce.

Planification des ressources

La planification des ressources du Ministère est illustrée par les **tableaux 6, 7 et 8** ci-dessous. Les **tableaux 9 et 10** et la **section V - Renseignements supplémentaires** offrent un complément d'information.

Tableau 6 : Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses
Besoins financiers par autorisation

Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
Diversification de l'économie de l'Ouest		
115 Dépenses de fonctionnement	32 457	33 548
120 Subventions et contributions	203 411	308 538
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	16 700	17 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 370	2 842
Total du Ministère	255 938	361 928

Crédits – Libellé et sommes demandées

Crédit (en dollars)	Budget principal 1997-1998
Diversification de l'économie de l'Ouest	
115 Diversification de l'économie de l'Ouest - Dépenses de fonctionnement	32 457 000
120 Diversification de l'économie de l'Ouest - Subventions inscrites au Budget et contributions	203 411 000

Tableau 7 : Aperçu du Ministère

(en milliers de dollars)	Budget principal* 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévisions 1998-1999	Prévisions 1999-2000
Diversification de l'économie de l'Ouest				
Budget principal	361 928	255 938	193 199	160 637
Recettes à valoir sur le Trésor	(82 200)	(68 060)	(70 030)	(70 000)
Coût estimatif des services d'autres ministères	3 023	3 019	3 019	3 019
Coût net du Ministère	282 751	190 897	126 188	93 656

* Comprend uniquement le Budget principal des dépenses, et non le Budget des dépenses supplémentaires.

Les niveaux de ressource sont en baisse en raison des économies réalisées grâce à l'examen des programmes mené à l'échelle du gouvernement et de la diminution des besoins durant les dernières années d'exécution du Programmes des travaux d'infrastructure.

C. Détail sur les secteurs d'activité et les principaux secteurs d'exécution du programme

Objectifs des secteurs d'activité et des principaux secteurs d'exécution du programme

Services de financement : Le secteur des Services de financement a pour objectif de permettre aux petites entreprises d'avoir davantage accès au financement et de mettre l'accent, en particulier, sur les industries de croissance clés et l'entrepreneuriat. Pour atteindre cet objectif, le Ministère a adopté la stratégie suivante :

- établissement de partenariats en matière de fonds d'emprunt et d'investissement avec des institutions financières et d'autres fournisseurs de capitaux;
- appui aux programmes de micro-prêts administrés par les partenaires du Réseau;
- prestation de services professionnels et de renseignements pour aider à l'élaboration des plans d'affaires et des évaluations technologiques nécessaires pour avoir accès au financement du secteur privé.

Voici les projets prévus pour ce secteur d'activité au cours de la prochaine année :

- établissement de nouveaux partenariats en matière de fonds d'emprunt et d'investissement, y compris des partenariats visant à accroître l'accès au financement par actions;
- organisation de séminaires sur l'appariement des investissements, de concert avec les gouvernements provinciaux et des organisations du secteur privé;
- prestation d'un soutien accru pour l'évaluation indépendante des nouvelles technologies et les vérifications de la propriété de la technologie, qui peuvent faciliter l'accès au financement par le secteur privé dans les industries des nouvelles technologies;
- réalisation d'une évaluation indépendante des fonds d'emprunt établis, pour déterminer les possibilités d'améliorer le rendement des fonds et de guider la création de nouveaux fonds.

Services d'information : Le secteur des services d'information a pour objectif de permettre aux petites entreprises de l'Ouest canadien d'avoir davantage accès aux renseignements destinés aux entreprises à l'aide des moyens suivants :

- élaboration de produits et de services d'information adaptés aux besoins des petites entreprises de l'Ouest canadien;
- établissement de stratégies visant à élargir l'accès aux renseignements destinés aux entreprises dans l'Ouest canadien.

Voici les projets prévus pour ce secteur d'activité au cours de la prochaine année :

- mise au point de 10 nouveaux produits d'information, de concert avec les partenaires du portefeuille de l'Industrie et d'autres organismes des secteurs public et privé, dont les suivants :
 - un plan d'affaires interactif, en collaboration avec la province de la Colombie-Britannique;
 - des bases de données locales à l'intention des entreprises, en collaboration avec Statistique Canada et Industrie Canada;
 - une base de données sur l'accès au financement, de concert avec Industrie Canada;
- établissement d'un système de repérage des clients et accès à des bases de données destinées aux entreprises pour les partenaires du Réseau de services, offert par l'entremise d'un nouveau service « extranet » du Réseau;
- développement continu de la page d'accueil de DEO dans Internet, d'après les réactions des clients et introduction de nouvelles pages d'accueil reliées par les organisations membres du Réseau;
- prestation d'une formation en matière de systèmes d'information aux organisations membres du Réseau.

Services aux entreprises ciblés : Le secteur des services aux entreprises ciblés a pour objectif d'offrir, de concert avec d'autres organismes gouvernementaux, des services adaptés aux besoins des petites entreprises de l'Ouest canadien, dont les suivants :

- des services visant à préparer un plus grand nombre de petites entreprises de l'Ouest canadien à exporter sur le marché international;
- des services destinés à élargir le bassin des fournisseurs de l'Ouest dans le domaine des achats du secteur public;
- de nouvelles initiatives visant à simplifier davantage la réglementation des entreprises.

Voici les projets prévus pour ce secteur d'activité au cours de la prochaine année :

- achèvement des programmes de formation du personnel visant à permettre au personnel du Réseau d'offrir les services des partenaires d'Équipe Canada;
- distribution d'un nouveau produit d'information appelé « Exportation 101 » pour fournir des renseignements de base aux nouveaux exportateurs;

- organisation d'ateliers à l'intention des entreprises pour promouvoir la préparation à l'exportation et mettre à profit le potentiel d'exportation des petites entreprises de l'Ouest canadien;
- élaboration et prestation continues de séminaires sur le rôle de fournisseur destinés aux petites collectivités rurales;
- achèvement d'un projet pilote fédéral-provincial pour l'inscription intégrée au registre (guichet unique) des entreprises en Colombie-Britannique, et élargissement du projet pilote aux autres provinces de l'Ouest canadien;
- élaboration d'une étude interministérielle du développement de l'industrie et des questions de réglementation auxquelles fait face l'industrie aquicole.

Partenariats en matière de services : Les partenariats en matière de services occupent une place de premier plan dans les services de DEO. Au coeur de la stratégie en matière de services figure l'établissement du Réseau de services: un partenariat des centres indépendants de services aux entreprises dans les collectivités urbaines et rurales de l'Ouest canadien. Le secteur du programme des partenariats en matière de services vise à élargir pour les petites entreprises l'accès aux services en rehaussant le Réseau et ses services. Voici les principales fonctions de ce secteur d'exécution du programme :

- établissement du Réseau de services, y compris les politiques de soutien des centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), les centres de services pour les femmes entrepreneurs, les sociétés d'aide au développement des collectivités et les partenaires du nouveau Réseau;
- élaboration de nouveaux partenariats pour la prestation de services gouvernementaux supplémentaires par l'entremise du Réseau.

Voici les projets prévus pour ce secteur d'exécution du programme au cours de la prochaine année :

- achèvement d'un plan du Réseau, de concert avec toutes les organisations membres, y compris des normes en matière de services communs, des mesures du rendement et des protocoles de fonctionnement;
- mise au point d'une stratégie de prestation de services intégrés pour les services du portefeuille de l'Industrie dans l'Ouest canadien;
- mise en oeuvre d'un plan de régionalisation des CSEC visant à accroître l'accès aux services d'information des CSEC au moyen de liens électroniques avec d'autres centres de services aux entreprises et des fournisseurs de services et création de centres satellites, de concert avec d'autres gouvernements;
- création de jusqu'à 10 nouvelles SADC pour offrir des services complets dans l'Ouest canadien;

- établissement de nouveaux partenariats afin d'élargir le Réseau, y compris dans les collectivités autochtones;
- élaboration de nouvelles ententes et de projets pilotes pour offrir les services des administrations provinciales par l'entremise du Réseau et intégrer la prestation des services aux entreprises rurales.

Initiatives stratégiques : Le Programme des initiatives stratégiques a pour objectif de favoriser une action multilatérale concernant des questions de compétitivité clés dans des secteurs de croissance importants de l'Ouest canadien, conformément aux stratégies du portefeuille de l'Industrie à l'appui du Programme : emploi et croissance, notamment :

- développement et commercialisation de la technologie;
- commerce international et préparation à l'exportation;
- développement de la petite entreprise, y compris toute aide pour supprimer les obstacles particuliers à la croissance qui nuisent aux jeunes, aux Autochtones et à l'entrepreneuriat en milieu rural.

Voici les projets prévus pour ce secteur d'exécution du programme au cours de la prochaine année :

- mise en oeuvre des recommandations d'une étude des « grappes » de technologie de l'Ouest canadien qui a été réalisée en 1996 conjointement avec des ministères fédéraux à vocation scientifique, les administrations provinciales de l'Ouest canadien et le secteur privé, y compris le soutien à ce qui suit :
 - alliance d'organisations du secteur privé et de bénévoles visant à mettre au point et à commercialiser des technologies sous-marines;
 - 3 ou 4 projets pilotes visant à évaluer l'efficacité de stratégies pour contribuer à la première vente de nouvelles technologies de l'Ouest canadien;
- soutien de projets de démonstration dans le domaine des nouvelles technologies d'élimination du purin de porc afin de supprimer le principal obstacle à la croissance dans le secteur de la production de porcs;
- soutien de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu urbain par la formation, le mentorat et les services de micro-prêts offerts par des organismes communautaires de soutien non gouvernementaux;
- soutien de projets pilotes de marketing fondés sur Internet pour les collectivités rurales et éloignées.

- soutien d'alliances de l'Ouest pour le marketing du tourisme régional et pour des initiatives basées dans la communauté dans le but d'étendre l'activité touristique aux plus petits centres.

Programmes nationaux : Ce secteur d'exécution du programme a pour objectif la gestion efficace et efficiente des programmes nationaux de développement économique et d'adaptation économique communautaire adaptés aux besoins des collectivités de l'Ouest canadien.

Voici les projets prévus pour ce secteur d'exécution du programme au cours de la prochaine année :

- soutien financier et technique de l'établissement d'un organisme de développement économique local à Pinawa au Manitoba pour aider à l'adaptation économique de la collectivité par suite de la privatisation de l'installation nucléaire de Whiteshell;
- exécution du programme des travaux d'infrastructure du Canada;
- élaboration et exécution des ententes de partenariat fédérales-provinciales en matière de développement économique;
- exécution de programmes d'adaptation économique communautaire par suite de la fermeture de bases militaires fédérales.
- détermination des priorités et des initiatives fédérales-provinciales pour appuyer le développement et la diffusion de la technologie dans un Protocole d'entente sur la Science et la Technologie signé en 1996.

Programmes hérités : Ce secteur d'activité a pour objectif d'assurer la gestion du portefeuille de prêts du Ministère afin de maximiser le recouvrement des contributions dans le cadre des programmes de DEO tout en veillant à ce que le soutien soit maintenu pour le développement des clients des petites entreprises.

Contexte de fonctionnement et principales initiatives

Les caractéristiques les plus importantes du contexte de fonctionnement sont l'engagement qu'a pris le gouvernement d'améliorer la qualité des services fédéraux offerts aux Canadiens et le Programme :emploi et croissance. À titre de membre du portefeuille de l'Industrie, DEO est appelé à apporter une contribution importante pour atteindre ces objectifs dans l'Ouest canadien. En outre, le ministère s'est engagé à procéder à une réduction considérable des subventions aux entreprises et à établir un « guichet unique pour les petites entreprises » dans l'Ouest canadien.

Les besoins des petites entreprises visées par DEO ont fait l'objet d'une étude exhaustive; elles s'attendent à ce que l'État - et en fait tous les gouvernements - conjuguent leurs efforts pour répondre à ces besoins dans les limites de leurs ressources. Les autres paliers de

gouvernement fonctionnent dans des contextes semblables et, compte tenu de la réduction des ressources, il existe une volonté accrue d'envisager de nouveaux partenariats en matière de services. Il est ainsi possible d'innover dans la prestation de services.

Dans ce contexte, l'initiative la plus importante du Ministère est l'approche tout à fait différente qu'il a adoptée à l'égard du service, et l'établissement d'un partenariat dans le cadre du Réseau de services. Une autre initiative clé est l'approche radicalement différente qu'il a adoptée à l'égard du financement du développement économique - approche qui repose sur les sources de capitaux du secteur privé et les forces du marché commercial. Enfin, les nombreuses initiatives qu'a entreprises le Ministère pour appuyer le Programme : emploi et croissance constituent un critère clé à l'aune duquel notre succès sera mesuré.

Détails financiers

Tableau 8: Dépenses dont l'allocation est prévue

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal* 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Diversification de l'économie de l'Ouest **	361 928	255 938	193 199	160 637

* Comprend seulement le budget des dépenses principal, et non le budget des dépenses supplémentaire.

** Le Ministère compte un secteur d'activité intitulé « Diversification de l'économie de l'Ouest ». Cependant, un nouveau cadre de programme a été adopté à des fins de planification interne. Selon ce nouveau cadre de planification, les activités du Ministère sont réparties en trois secteurs d'activité et quatre principaux secteurs d'exécution du programme. Il s'agira de la base à partir de laquelle DEO établira une Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) qui sera soumis à l'approbation du Conseil du Trésor. DEO présentera ensuite un rapport au Conseil du Trésor et au Parlement fondé sur le SPRR. La ventilation du budget des dépenses pour 1997-1998 selon les activités ministérielles actuelles figure au tableau 9.

Les niveaux de ressources diminuent par suite des économies résultant de l'Examen des programmes réalisé à l'échelle de toute l'administration fédérale et de la diminution des besoins pour les dernières années du Programme des travaux d'infrastructure.

Tableau 9 : Ventilation du budget des dépenses de 1997-1998 (sans les postes législatifs) par secteur d'activité ou principaux secteurs d'exécution du programme

(milliers de dollars)	Crédit 115 Dépenses de fonctionne- ment	Crédit 120 Subventions et contributions	Total 1997-1998
Diversification de l'économie de l'Ouest/Activités			
Services de financement	2 514	4 257	6 771
Services d'information	4 135	0	4 135
Services aux entreprises ciblés	3 866	4 365	8 231
Partenariats en matière de services	8 197	31 025	39 222
Initiatives stratégiques	3 100	51 743	54 843
Programmes nationaux	780	87 999	88 779
Programmes hérités	3 283	24 022	27 305
Administration	6 582	0	6 582
Total	32 457	203 411	235 868

III - Résultats du Ministère

A. Sommaire des résultats du Ministère

Le Ministère a considérablement développé son Réseau de services. Il a mis en place un système électronique intégré doté d'un intranet fonctionnel et des services communs de formation; il a commencé à commercialiser le Réseau, et le public connaît beaucoup mieux les services qu'il offre. Ensemble, les partenaires du Réseau collaborent actuellement à l'élaboration de normes de services et de mesures du rendement communes. De nouveaux partenariats ont été conclus pour faire en sorte que les services d'autres ministères et d'autres paliers de gouvernement deviennent accessibles par l'intermédiaire du Réseau.

Les services fournis individuellement par les partenaires du Réseau ont également remporté un certain succès. Des centaines de milliers de demandes émanant d'entrepreneurs et de petites entreprises de l'Ouest ont été traitées. Les activités de prêt se sont accrues (notamment dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme de promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes de l'Ouest) et ont permis de créer des emplois pour les Canadiens de l'Ouest. Un partenariat novateur a été conclu avec une institution financière du secteur privé en vue de donner accès à des capitaux sous forme de prêts pour le développement au sein de petites collectivités. Vu le succès obtenu, on compte élargir ce partenariat à cinq autres collectivités.

Huit partenariats de fonds d'emprunt et d'investissement ont été conclus par DEO avec des institutions financières commerciales. Dans ce cadre, 36,5 millions de dollars ont été engagés pour 7 à 10 ans, soit la durée des fonds, pour lever des fonds et octroyer des prêts à risque élevé d'une valeur de 281 millions de dollars au total à des petites entreprises oeuvrant dans des secteurs stratégiques comme celui de la technologie de l'information et des télécommunications, de la biotechnologie et de l'environnement. Jusqu'à présent, DEO a avancé une contribution de 5,1 millions de dollars aux réserves pour pertes sur prêts remboursables dans le cadre de ces partenariats. Sur ce montant, 2 millions de dollars seulement sont réellement à risque. Les prêts supplémentaires accordés aux entreprises de l'Ouest représentent donc plus de 15 millions de dollars accordés à près de 70 petites entreprises de l'Ouest.

De nombreux projets visant la mise au point de produits d'information à l'intention des entreprises, la préparation à l'exportation, la promotion du commerce, la promotion des fournisseurs et la réforme de la réglementation ont été entrepris. Le meilleur indicateur du succès de ces projets est sans doute la participation de nouveaux partenaires - autres ministères, autres administrations, entreprises privées, universités, organismes de bénévoles - à presque tous les projets énumérés dans les sommaires relatifs aux secteurs d'activité et d'exécution du programme présentés plus bas.

Dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructure du Canada, le Ministère administre plus de 3 500 projets dans lesquels il a engagé 518,4 millions de dollars sur le montant de 523,8 millions de dollars alloué aux quatre provinces de l'Ouest, soit environ 99 % des fonds alloués. On estime que le Programme a permis de créer 28 787 emplois à court terme et 1 695 à long terme. Les dépenses de programme prévues au budget pour l'année financière en cours sont de 126,6 millions de dollars au total.

Le Ministère a également réussi à atteindre ses objectifs relativement à la gestion du portefeuille de prêts des programmes hérités. Le montant recouvré jusqu'au 30 novembre s'élevait à un total de 228,9 millions de dollars. Sur ce chiffre, une somme de 36,5 millions de dollars a été recouvrée depuis le 1^{er} avril 1996. Le portefeuille de prêts concerne 1 265 projets actifs.

B. Faits saillants sur la prestation de services en 1996-1997

Tout en terminant le processus de planification des activités pour chaque nouveau secteur d'activité ou secteur d'exécution du programme, on poursuit l'élaboration de mesures du rendement. Dans le cadre de la présentation du plan d'activité de l'automne 1997, on fournira le premier plan général de mesures pour toutes les nouvelles activités. Ce plan comprendra des normes de service et des mesures du rendement communes à tous les partenaires du Réseau de services. Toutefois, les faits saillants sur les activités de prestation de services en 1996-1997 que nous présentons ici montrent les possibilités qu'offre la nouvelle approche adoptée à cet égard par le Ministère.

Services de financement

- Cinq nouveaux partenariats visant l'octroi de fonds d'emprunt ont été établis, soit :
 - Fonds d'emprunt de 20 000 000 de dollars pour le secteur de la santé - DEO-Banque Royale du Canada;
 - Fonds d'emprunt de 40 000 000 de dollars pour le secteur de la technologie de l'information et des télécommunications - DEO-Banque Royale du Canada;
 - Fonds d'emprunt de 40 000 000 de dollars pour le secteur de la technologie de l'environnement DEO-Environnement Canada- Banque Toronto Dominion;
 - Fonds d'emprunt de 25 000 000 de dollars pour les entreprises touristiques - DEO-Banque de développement du Canada; et
 - Fonds de prêt de 1 000 000 DEO-SADC-Working Opportunity Fund de la C-B. et Fonds d'emprunt et d'investissement pour les collectivités.
- 433 demandes relatives à ces fonds d'emprunt ont été reçues depuis le 31 décembre 1996; on n'a pas donné suite à 64 d'entre elles, pour les raisons suivantes, entre autres : conseils de spécialistes du DEO chargés d'aider les petites entreprises candidates ou refus des modalités du prêt par le client;

- au 31 décembre, 68 demandes de prêt étaient acceptées et approuvées (à noter que cinq fonds ont été établis durant l'année financière et que ces résultats ne représentent pas les neuf mois d'existence de tous ces fonds); 222 autres demandes étaient à l'étude et on a fourni des services d'intermédiation à plusieurs candidats afin de les aider à trouver un financement auprès d'autres sources - un objectif important du programme des fonds d'emprunt - qui a résulté en une offre additionnelle de 8 à 10 millions de dollars de prêts.
- au cours de la période de six mois allant jusqu'au 30 septembre, les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ont accordé 1 056 prêts à des entrepreneurs et à des petites entreprises, ce qui a débouché sur la création d'environ 3 234 nouveaux emplois au sein de petites collectivités;
- dans le cadre du programme « Jeunes entrepreneurs de l'Ouest », les SADC ont octroyé 119 prêts au cours des six premiers mois d'activité du programme, le total des prêts se montant à près de 1 million de dollars, et les emplois créés à 208;
- un programme novateur de financement privé de micro-prêts des SADC a également été établi, ce qui a permis de dégager encore 1 million de dollars dans le cadre d'un accord de partage de risque limité avec DEO; cinq autres partenariats ont été approuvés vers la fin de l'année débouchant sur le transfert de 5 millions de dollars du secteur privé vers les SADC;
- les centres de services pour les femmes entrepreneurs (CSFE) ont répondu à environ 26 000 demandes et ont accordé 72 prêts représentant une valeur de 1,6 million de dollars au cours de la période de sept mois allant jusqu'au 31 octobre;
- on a commencé à constituer, en collaboration avec Industrie Canada, une base de données sur les sources de financement pour les petites entreprises; celle-ci sera accessible dans Internet et diffusée par d'autres moyens en 1997-1998.

Services d'information

- Un projet de démonstration visant à étudier la faisabilité de l'établissement de consortiums en vue de la commercialisation de produits et de services dans Internet a été mené à terme; dans ce cadre, on fournit des conseils relatifs à un programme de soutien plus large à la commercialisation dans Internet, qui doit être créé en 1997-1998;
- un programme pilote d'autoévaluation de ses compétences entrepreneuriales a été mis sur pied; il est accessible par Internet, et les commentaires des clients sont positifs;
- on a terminé des guides sur les sources d'information et les services d'aide aux nouveaux exportateurs; ils seront diffusés dans Internet;
- on a refait la page d'accueil de DEO pour améliorer les liens à d'autres pages d'accueil pertinentes et offrir davantage de services en ligne;

- on a terminé une évaluation des Centres de services aux entreprises du Canada de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ainsi qu'une stratégie pour l'expansion de tous les centres de services d'information des CSEC de l'Ouest; la mise en œuvre du plan devrait commencer en 1997-1998.

Services aux entreprises ciblés

- conception et organisation de séminaires de formation à l'intention des petites entreprises et destinés à encourager les entreprises ayant le potentiel voulu pour exporter et à sélectionner celles qui suivront une formation plus poussée et bénéficieront des services d'Équipe Canada;
- formation à la prestation de services afin de préparer le personnel du Réseau de services à fournir les services d'Équipe Canada;
- création de 118 nouveaux emplois pour de jeunes diplômés ayant reçu une formation en gestion dans l'Ouest qui auront pour tâche d'aider aux projets d'exportations concernant les petites entreprises, dans le cadre du Programme d'emploi en commerce international (sur une période de huit mois allant jusqu'au 30 novembre);
- conception de nouveaux produits d'information destinés à préparer les entreprises à l'exportation, notamment :
 - « Exportation 101 », une bibliothèque électronique de sources d'information pour les nouveaux exportateurs;
 - la Carte de route pour l'exportation et le financement des exportations, une publication qui fournit la liste des sources de financement commerciaux;
 - Outils de préparation à l'exportation, un relevé des principales publications, et principaux logiciels et sites Internet portant sur la formation à l'exportation; et
 - Ressources sur le commerce dans Internet, un répertoire énumérant plus de 100 sites Internet canadiens offrant de l'information sur le commerce et l'exportation;
- prestation d'un programme de séminaires de perfectionnement destinés aux fournisseurs établis en région rurale, de foires commerciales inversées et d'autres projets pilotes conçus en vue de promouvoir l'expansion du bassin de fournisseurs établis au sein de petites collectivités;
- publication d'un guide sur les possibilités d'achat dans le secteur des produits agricoles à « valeur ajoutée »;
- augmentation (de 50 %) de la base de données sur les ressources des fournisseurs de l'Ouest;

- organisation de 3 tournées liées à d'importants achats d'hélicoptères de recherche et de sauvetage et d'hélicoptères maritimes à l'intention d'entrepreneurs principaux;
- services de soutien aux ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien et des Travaux publics et des Services gouvernementaux en vue de la prestation de services dans le cadre du programme d'accès aux marchés publics réservé aux Autochtones;
- poursuite de la conception du lien de la page d'accueil de DEO sur le WEB relative à la promotion des fournisseurs;
- parachèvement de la deuxième phase de la mise sur pied d'un système permettant aux entreprises de se faire enregistrer à un guichet unique en Colombie-Britannique grâce à l'intégration des processus d'enregistrement de la Colombie-Britannique et du gouvernement fédéral. Cette phase comprenait la mise sur pied et l'essai pilote sur place du système d'enregistrement électronique;
- création d'un comité consultatif interministériel chargé d'examiner les questions de réglementation liées à l'industrie aquicole et de formuler des stratégies visant l'harmonisation et la simplification de la réglementation.

Partenariats en matière de services

- Les CSEC de l'Ouest ont répondu à plus de 800 000 demandes de renseignement durant une période de huit mois allant jusqu'au 30 novembre;
- le Centre de services aux entreprises Canada-Colombie-Britannique a reçu la Distinction Or de la quatrième célébration annuelle de l'excellence en gestion de la technologie de l'information au gouvernement fédéral pour la créativité et l'originalité de ses sites WEB;
- un réseau de communications électroniques reliant les 90 points de services du Réseau de services sera établi et facilitera la communication au sein de tout le Réseau à l'appui de la prestation de services; tous les membres du Réseau ont reçu la formation nécessaire.

Tableau 10: Dépenses prévues au budget et dépenses réelles du Ministère

Crédits (en milliers de dollars)	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Budget principal des dépenses * 1995-1996	Réelles 1995-1996
Diversification de l'économie de l'Ouest				
1 Dépenses de fonctionnement	26 483	25 406	35 729	30 281
5 Subventions et contributions	141 839	220 779	430 205	321 265
(L) Ministre, Diversification de l'économie de l'Ouest - Salaire et allocation pour automobile	17	--	--	--
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 945	3 464	9 041	9 041
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 201	2 223	2 309	2 309
(L) Dépenses du produit de l'aliénation des biens de l'État excédentaires	5	2	7	6
(L) Remboursement des sommes comptabilisées dans les recettes des années antérieures	2	14	43	43
(L) Frais des services de recouvrement	--	--	3	3
Total du Ministère - Budgétaire	173 492	251 888	477 337	362 948

* Comprend le budget des dépenses supplémentaire, les ajustements et les transferts.

En 1995-1996, les dépenses réelles étaient inférieures de 114,4 millions de dollars au montant total des fonds disponibles. Voici les facteurs qui expliquent principalement cet écart :

- la diminution de 57 millions de dollars des dépenses prévues liées aux Programme des travaux d'infrastructure qui s'explique par le fait que la participation est plus faible que prévue. Ces fonds en excédent ont été reportés sur les années suivantes;
- la diminution des paiements de contribution à la suite de l'Examen des programmes.

IV - Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Organisation

- 1.1 Organigramme
- 1.2 Réseau de prestation de services de DEO

Annexe 2 - Besoins en personnel

- 2.1 Sommaire par catégorie professionnelle

Annexe 3 - Besoins en capital

- 3.1 Sommaire des besoins en capital

Annexe 4 - Autres informations financières

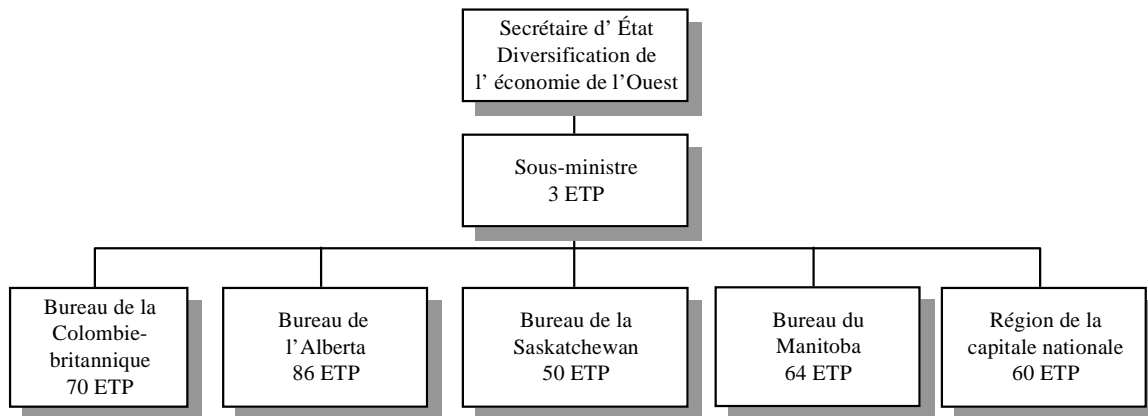
- 4.1 Détails des subventions et des contributions
- 4.2 Recettes par catégorie
- 4.3 Détails par article
- 4.4 Dette éventuelle

Annexe 5 - Adresses des bureaux de DEO

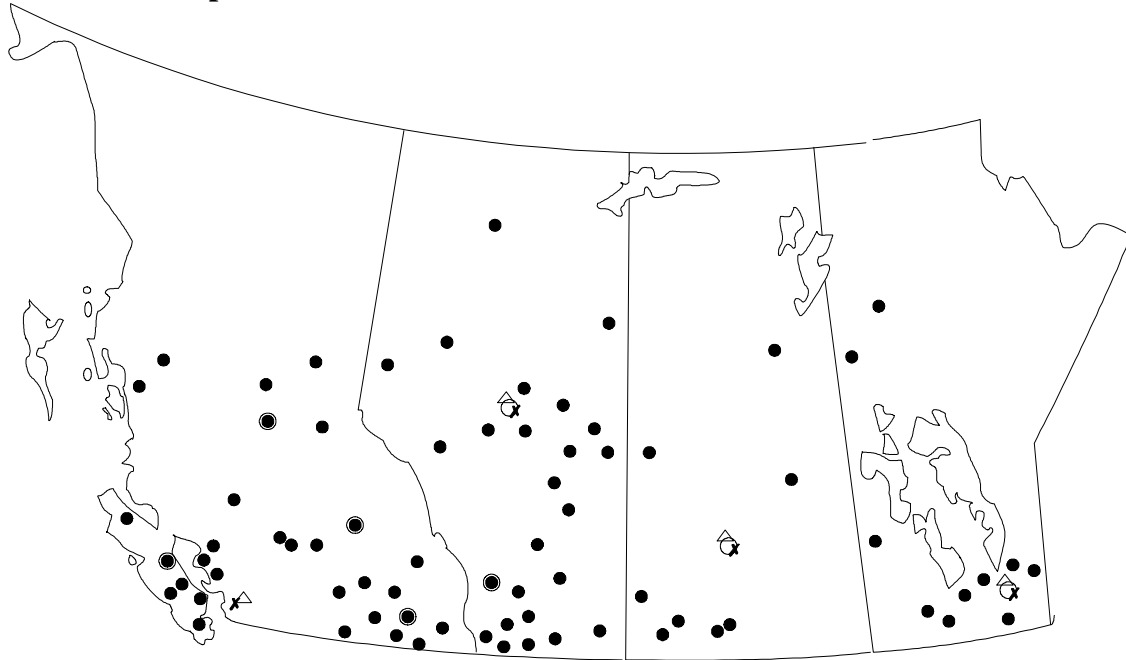
Annexe 6 - Références

Annexe 1 - Organisation

1.1 Organigramme



1.2 Réseau de prestation de services de DEO



- △ Centres de services aux entreprises Canada
- X Diversification de l'économie de l'Ouest
- Centres d'aide au développement des collectivités
- Centres de services pour les femmes entrepreneurs

Par l'entremise de ses partenariats du Réseau de services, les ressources humaines de DEO complètent les ressources non gouvernementales obtenues pour offrir services et information aux petites entreprises et aux communautés de l'Ouest du Canada. Ce qui inclut près de 900 Membres de conseils/bénévoles et 300 employés avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités et 59 Membres de conseils/bénévoles et 37 employés avec les Centres de services pour les femmes entrepreneurs.

Annexe 2 - Besoins en personnel

2.1 Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)

	Réels 1994- 1995	Réels 1995- 1996	1996-1997 Budget des dépenses	1997-1998 Budget des dépenses	1998- 1999 Prévus	1999- 2000 Prévus
Nomination par décret	1	1	1	1	1	1
Gestion	25	26	27	23	22	21
Scientifique et professionnelle	3	3	4	5	5	4
Administration et service extérieur	174	207	235	207	204	201
Technique	3	4	4	6	5	4
Soutien administratif	69	72	73	68	65	62
Étudiants d'été	13	16	16	23	22	20
Total	288	329	360	333	324	313

Annexe 3 - Besoins en capital

3.1 Sommaire des besoins en capital (en milliers de dollars)

	Réels 1994-195	Réels 1995- 1996	1996-1997 Budget des dépenses	1997-1998 Budget des dépenses	1998- 1999 Prévus	1999- 2000 Prévus
Construction et acquisition de machines et d'équipement	436	976	677	983	1 000	1 000

L'équipement acheté se compose principalement de matériel téléphonique et de communication de messages, de photocopieuses, de postes de travail et d'autres articles informatiques.

Annexe 4 - Autres informations financières

4.1 Détails des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	Réelles 1994- 1995	Réelles 1995- 1996	1996- 1997 Budget des dépenses	1997- 1998 Budget des dépenses	1998- 1999 Prévues	1999- 2000 Prévues
Subventions						
Subventions au Programme de diversification de l'Ouest	38 200	0	5 000	5 000	5 000	5 000
	38 200	0	5 000	5 000	5 000	5 000
Contributions						
Contributions dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou renforcent le développement et la diversification économique de l'Ouest canadien, notamment le démarrage, la promotion ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, le développement de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives dans le cadre d'autres programmes touchant le développement économique et régional dans l'Ouest	84 130	108 193	159 973	130 952	104 565	104 746
Contributions aux provinces de l'Ouest, en vertu des ententes sur les Travaux d'infrastructure Canada	97 287	204 969	126 565	62 459	26 000	--
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest situées dans des secteurs de croissance stratégiques, en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés gérés selon des modalités commerciales, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs public et privé	--	5 065	16 000	5 000	5 000	5 000
Contributions en vertu de la <i>Loi sur le développement industriel et régional</i> et des engagements en vigueur dans le cadre de programmes antérieurs maintenant abolis.	1 041	3 038	1 000	--	--	--

4.1 Détails des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	Réelles 1994- 1995	Réelles 1995- 1996	1996- 1997 Budget des dépenses	1997- 1998 Budget des dépenses	1998- 1999 Prévues	1999- 2000 Prévues
Contributions aux termes des ententes auxiliaires liées aux ententes de développement économique et régional et aux ententes cadres de développement	119	--	--	--	--	--
Contributions dans le cadre du Programme de développement industriel lié au transport dans l'Ouest	3	--	--	--	--	--
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	3 464	9 041	17 000	16 700	16 600	13 100
	186 044	330 306	320 538	215 111	152 165	122 846
	224 244	330 306	325 538	220 111	157 165	127 846

4.2 Recettes par catégorie (en milliers de dollars)

	Réelles 1994- 1995	Réelles 1995- 1996	1996- 1997 Budget des dépenses	1997- 1998 Budget des dépenses	1998- 1999 Prévues	1999- 2000 Prévues
Remboursement des contributions remboursables	48 888	49 428	70 000	54 000	56 000	56 000
Rajustement des sommes à verser à la fin de l'exercice précédent	5 271	177	0	0	0	0
Rémunération de services en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	20 670	13 349	11 200	13 000	13 000	13 000
Autres recettes	1 425	1 243	1 000	1 060	1 030	1 000
	76 254	64 197	82 200	68 060	70 030	70 000

4.3 Présentation par article (en milliers de dollars)

	Réels 1994- 1995	Réels 1995- 1996	1996- 1997 Budget des dépenses	1997- 1998 Budget des dépenses	1998- 1999 Prévus	1999- 20000 Prévus
Personnel						
Salaires et traitements	16 492	17 453	19 598	19 821	20 017	18 441
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 223	2 309	2 842	3 370	3 403	3 177
Total partiel	18 715	19 762	22 440	23 191	23 420	21 618
Biens et services						
Transports et communications	1 820	2 336	3 500	2 498		
Information	192	564	600	770		
Services professionnels et spéciaux	2 818	4 339	4 000	3 906		
Location	242	301	400	310		
Achat de services de réparation et d'entretien	44	49	100	52		
Services publics, fournitures et approvisionnements	351	1 082	900	1 136		
Autres subventions et paiements	15	(156)	0	0		
Biens et services de sources internes	3 011	3 390	3 773	2 981		
Dépenses en capital secondaires	436	976	677	983		
Total partiel	8 929	12 881	13 950	12 636	12 614	11 173
Total fonctionnement	27 644	32 643	36 390	35 827	36 034	32 791
Paiements de transfert						
Subventions	38 200	0	5 000	5 000	5 000	5 000
Contributions	186 044	330 306	320 538	215 111	152 165	122 846
Total des paiements de transfert	224 244	330 306	325 538	220 111	157 165	127 846
Total des dépenses	251 888	362 949	361 928	255 938	193 199	160 637

4.4 Dette éventuelle

Au 31 mars 1996, une dette éventuelle de 1,6 million de dollars à l'égard de Diversification de l'économie de l'Ouest demeurait en souffrance. Cette dette est liée au conflit qui oppose Shellmouth-Assiniboine Valley Economic Developments Inc. (S.A.V.E.D.) et le Gouvernement du Canada au sujet d'une entente contractuelle visant la construction d'une pente de ski dans le parc Assissippi, au Manitoba.

Le Ministère n'a pas l'intention de formuler des commentaires sur l'issue éventuelle de cette affaire. Il convient cependant de noter qu'il existe une dette éventuelle envers l'État et que ce renseignement n'est fourni qu'à titre d'information.

Annexe 5 - Adresses des bureaux de DEO

Alberta

Place du Canada, pièce 1500
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
(403) 495-4164
Appels sans frais en Alberta : 1-800-550-9558

Colombie-Britannique

B.P. 49276
Bentall Tower 4, pièce 1200
1055, rue Dunsmuir
Vancouver (C.-B.) V7X 1L3
(604) 666-6256
Appels sans frais en C.-B. : 1-800-663-2008

Saskatchewan

B.P. 2025
Immeuble S.J. Cohen
Pièce 601
119, 4^e avenue Sud
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3S7
(306) 975-4373
Appels sans frais en Saskatchewan : 1-800-203-9041

Manitoba

B.P. 777
Immeuble The Cargill
Pièce 712
240, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4
(204) 983-0697
Appels sans frais au Manitoba : 1-800-561-5394

Ottawa

B.P. 2128, Succursale « D »
8^e étage, 200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1P 5W3
(613) 952-9378

Site Web de DEO :

<http://www.wd.gc.ca> - English

<http://www.deo.gc.ca> - Français

Annexe 6 - Références

- Rapport quinquennal aux entreprises de l'Ouest canadien - 1987-1992
- Étude sur les entreprises créatrices d'emplois dans l'Ouest du Canada - Janvier 1995
- Aperçu sur les petites entreprises de l'Ouest canadien